



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Avenir du secteur de la petite enfance

Question écrite n° 26694

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti alerte Mme la ministre des solidarités et de la santé sur l'avenir du secteur de la petite enfance. Le bilan de l'année 2019 est malheureusement négatif tant le ralentissement de la création de places en crèches est flagrant. Selon l'Observatoire national de la petite enfance, à peine 11 000 places en crèches ont été créées en 2019. Seulement 6 % des objectifs du quinquennat ont été réalisés en 2018. Si cette trajectoire perdure, le bilan 2018-2022 sera au mieux de 22 500 places brutes, 13 500 destructions, soit 900 places de crèches PSU créées en cinq ans, bien loin des 30 000 places annoncées. C'est pourquoi elle souhaite aujourd'hui connaître les intentions du Gouvernement pour rétablir un solde positif de création de places de crèches et apporter des actions concrètes et correctives pour soutenir les acteurs de la petite enfance, municipalités, associations ou entreprises qui assistent au quotidien les familles françaises.

Données clés

Auteur : [Mme Bérengère Poletti](#)

Circonscription : Ardennes (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26694

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 février 2020](#), page 1173

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)